

Conseil d'Administration ASSEM 17 – Lundi 4 décembre 2017 20 h 30 – ROCHEFORT (Palais des Congrès – Salle n° 109)

PRESENTS :

ALTOBELLI Jacques
BARDON Jean-Yves
BERNARD Anne
BRUN Maryvonne, Secrétaire
CAUSSE Philippe
DUCHEMIN Michel, Président
LAMOULINETTE Dany
LIGNE Claudine
MALINAUD Jérémy
MAUVAIS Christophe
PLAT Hélène, Secrétaire adjointe
RIQUE-LURBET Vincent
SARDIN Hervé, Trésorier adjoint
SURREAU Max, Trésorier sortant
TELMAN André, Président délégué sortant

ABSENTS EXCUSES :

DURAND Alice
REVOLTE Claude
RICHARD Jean-Nicolas
RIVIER Thierry

Ouverture de la séance à 20h30 par Michel DUCHEMIN, président de l'ASSEM 17.

Maryvonne BRUN est désignée secrétaire de séance.

Michel DUCHEMIN remercie de leur présence, les personnes qui assistent à cette réunion.

1 – Approbation du Compte-rendu du CA du 26 juin 2017

La séance commence par l'approbation du compte-rendu du dernier C.A. du 26 juin 2017. *Jérémy MALINAUD demande qu'une petite modification soit apportée sur les termes concernant le Festival OFF de Surgères. Il faut écrire : « l'ensemble de trombones de la classe de l'Académie des cuivres et percussions de Surgères sera présent au Festival le dimanche 23 juillet ».*

Le compte-rendu est ensuite approuvé à l'unanimité. Il pourra ainsi être diffusé et mis sur CMF Réseau (site internet de l'ASSEM 17)

A la suite de la réunion qui a eu lieu comme chaque année avec les experts comptables du cabinet STECO il apparaît un bilan provisoire qui montre un dépassement de budget qui s'élève à – **8000 € à fin septembre 2017. Ce résultat négatif pourrait être de – 10 000 € à fin décembre 2017.**

L'analyse montre que les points suivants sont en cause :

- le poste « charges » a augmenté de 2 000 € cette année. Ceci provient des cotisations reversées à la CMF. Le calcul des cotisations versées de l'ASSEM 17 n'ayant pas encore en été modifié. ASSEM 17 assume la différence.
- Une hausse au niveau du poste téléphone et communication et timbres.
- Le Festival Brass Off de Surgères 811,00 € (*nouvelle action pour 2017*)
- Le stage d'Harmonie qui a eu lieu cette année au lycée de Pons représente un coût supérieur à celui de l'an dernier. Les coûts précédents à Meschers étaient sans commune mesure avec la réalité. Cela dit, sachant que le coût de location journée à Pons pour le stage d'Harmonie a été divisé par deux en 2017 et que l'an prochain ASSEM 17 pourrait ne pas bénéficier de cet avantage, il faut rester vigilant. Une étude de lieux semblables, sur le département, notamment le « Moulin d'Oléron » à Dolus d'Oléron (Route des Huîtres) pourrait également accueillir ce stage avec un grand confort. Le bâtiment de l'arsenal à la citadelle de Château d'Oléron possède de très belles salles pouvant convenir à un concert de fin de stage.
- Les produits de ce stage, quant à eux, ne combrent pas la différence.
- **Explications complémentaires du Trésorier : L'augmentation des charges est essentiellement due :**

- Cotisations reversées à la CMF	+ 2 042 €
- Fournitures administratives	+ 707 €
- Publicités et Affiches	+ 487 €
- Frais divers	+ 310 €
- Rencontre Brass Off Surgères	+ 811 €
- Frais postaux et télécommunications	+ 866 €
- Divers stages (locations véhicules...)	+ 502 €
- Subventions accordées (dont 800 € Talents 17)	+ 1 100 €
- Salaires stages + charges (Harmonie)	+ 6 009 €
- Prestation de service (ménage stage Harmonie)	+ 469 €
- Commandes (Batterie-Fanfare et Chœurs)	+ 2 000 €

Des produits viennent compenser ces charges, ce qui laisse prévoir un déficit entre 8 000 et 10 000 € au 31/12/2017.

Les mesures correctives à apporter pour équilibrer notre budget, pourraient être les suivantes :

- Nous pouvons espérer un mieux sur les cotisations de nos adhérents en appliquant le nouveau calcul de la CMF/ASSEM 17 (Tarif adopté lors de la dernière AG de l'ASSEM 17 en juin 2017).
- Nous pourrions augmenter la contribution forfaitaire des parents d'élèves pour les stages. *Christophe MAUVAIS* suggère que le tarif journée soit identique pour tous les stages. Il semble toutefois qu'il y ait une différence notable entre le calcul du tarif pour les Cordes et la Batterie Fanfare et celui du stage d'Harmonie. *Jean-Yves BARDON* suggère, quant à lui, un étalement des paiements sur plusieurs mois de l'année en cours, avec prélèvement automatique mis en place par la banque à l'inscription des stagiaires. La **diffusion du budget stages, détaillé** est demandée par les administrateurs.

- Maîtriser les salaires des stages notamment le personnel annexe (autres que les professeurs et animateurs) : cuisiniers, femme de ménage...
- Nous devons mieux maîtriser nos coûts de communication. Pour commencer, repousser à février 2018 la sortie de notre guide (Musique, Danse, Voix). Ensuite, ne le sortir en version papier qu'un an sur deux. *Le tenir à jour, impérativement, tout au long de l'année en version numérique* et à disposition sur le site ASSEM 17.
- Diminuer considérablement la diffusion papier de la revue Accroche Notes. (1500 à 1800 au lieu de 2500). Continuer à proposer ce document en lecture virtuelle.
- Diminuer nos frais postaux en rationalisant l'envoi des documents ASSEM 17. Limiter le portage des documents à un seul exemplaire personne au lieu de 3 ou 4. *Il s'agit de modifier la liste de diffusion en faisant un tri par destinataire avec tous ses titres et non plus en fonction de leur appartenance à plusieurs groupes. Ceci est demandé instamment par plusieurs administrateurs submergés de papiers.* Ne pas en rajouter, non plus, dans les dossiers de réunion.
- *Hervé SARDIN* nous informe que les Communautés de Communes sont habilités à distribuer aux communes adhérentes, les documents importants, au cours de leurs réunions. *ASSEM 17 doit se renseigner auprès des Communautés de Communes du Département pour savoir si un envoi groupé peut être fait.* Ceci éviterait l'arrosage systématique des municipalités du département. Il semble que les destinataires (les maires) ne voient pas toujours le document, car les secrétaires ouvrent le courrier et en font souvent un « classement vertical » avant distribution.
- Enfin *Jean Yves BARDON* suggère d'étudier la possibilité de faire classer ASSEM 17 comme organisme reconnu d'utilité publique. Une association reconnue d'utilité publique peut recevoir, en plus des dons manuels, des donations et des legs. Elle peut également émettre des reçus fiscaux à ces donateurs.

Par ailleurs :

- *Hervé SARDIN* nous fait remarquer que depuis 2 ans déjà, l'école des arts de Jonzac n'apparaît pas dans le Guide ASSEM 17.

Réponse suite au CA : Après vérification, il s'avère que l'école des arts de Jonzac apparaît bien dans le guide de l'ASSEM 17 (saison 2015-2016 et saison 2016-2017).

- *Jérémy MALINAUD* a constaté que le site ASSEM 17 n'est pas à jour en ce qui concerne les administrateurs, *Xavier FAURE* figurant encore dans la liste des administrateurs.

Réponse suite au CA : Après vérification, il s'avère que *Xavier FAURE* et *Caroline BENIER PISANI* apparaissent dans certaines rubriques sur le site internet. Les corrections seront effectuées par le Permanent administratif dans les prochains jours (corrections OK).

3 – Stages Orchestres

La commission orchestres du 20 novembre 2017 a mis au point le recrutement des équipes pédagogiques. *André TELMAN* en assure le suivi. Prévoir une augmentation des tarifs (*point évoqué au paragraphe 2 du PV relatif aux Finances*).

4 – CMF Nouvelle Aquitaine

Historiquement Michel DUCHEMIN, Hélène PLAT et Thierry RIVIER participent aux réunions avec les différents acteurs au sujet de la création de cette nouvelle entité CMF région Nouvelle Aquitaine.

Hélène fait le point sur l'avancement des négociations. Plusieurs actions positives ont déjà été discutées pour cette région grande et diverse. Poussée par la conjoncture, Bordeaux étant la capitale, elle a déjà pris la tête de ce mouvement. Certains représentants départementaux ou régionaux y voient une opportunité de se placer et d'autre déjà en place, mais peu ou pas actifs,

un moyen de rester en place. Il ne faut pas que la Charente-Maritime reste sur le quai. Elle doit prendre le train au passage et être bien représentée au sein de cette nouvelle fédération. Chaque acteur devrait y avoir un poste en fonction de son savoir faire. Bordeaux se propose pour la formation et le montage de dossier afin d'obtenir des subventions supplémentaires, autres que celles déjà existantes (municipalité, département).

Que sait faire l'ASSEM 17 ? Nous sommes privilégiés en termes de subventions par rapport aux autres départements de la Nouvelle Aquitaine.

Hélène suggère une mutualisation des petits domaines de façon large, au niveau de la région.

La représentation dite des « 9 sages » dans ces réunions, ne semble par équitable pour le moment. La FMPC (en sommeil), a proposé 3 personnes par ancienne région, ce qui ne laisserait qu'une voix à la Charente-Maritime. Michel DUCHEMIN trouve que l'ASSEM 17 serait trop faiblement représentée et souhaite que le choix des participants soit fait au prorata du nombre d'adhérents par structure.

La question se pose ainsi, de la représentation de l'ASSEM 17 au prochain congrès de la CMF EVIAN 2018 ?

La prochaine réunion de travail, CMF Nouvelle Aquitaine, doit avoir lieu à SAINTES, au conservatoire, le 11 décembre 2017. Saintes étant plus centrale dans la région, que la Creuse ou le Limousin qui avaient été proposés au départ. Par ailleurs les locaux de l'Abbaye -aux-Dames sont fonctionnels.

Michel DUCHEMIN, Thierry RIVIER et Hélène PLAT participeront désormais aux travaux de la CMF Nouvelle-Aquitaine.

Michel DUCHEMIN nous propose de lire hors réunion les directives de la CMF, jointes à notre dossier.

5 – Dossier INSUP

La déléguée régionale Nouvelle Aquitaine a fait appel à ASSEM 17 pour aider, en fonction de nos compétences et de nos moyens humains, 12 personnes en rupture sociale, sur le département.

Michel DUCHEMIN a fait une réponse par mail, souhaitant plus d'information et surtout un budget de fonctionnement. Nous n'avons pas de réponse pour le moment.

La position de l'ASSEM 17 : En l'absence de budget il n'est pas possible de donner une suite favorable à cette sollicitation.

6 – Revue Accroche Notes 2018

A la lecture de notre brochure, il apparaît qu'un article concernant l'Orchestre d'Harmonie de PUILBOREAU soit tronqué. Pour éviter ce genre d'erreur, la décision est prise par les administrateurs, d'envoyer à chaque rédacteur d'article, le BAT de leur propre article pour vérification avant tirage.

Également, pour simplifier le travail de relecture, 2 articles seulement (en version modifiable) seront transmis à chaque administrateur pour une première relecture. De l'avis de chacun, ce système sera moins fastidieux que de recevoir la brochure entière.

7 – Festival des Talents 17 – Edition 2018

En 2018 le jury sera composé de :

- Béatrice RUTHER, Présidente (professeur de guitare au CRD de La Rochelle)
- Carole FREREBEAU (professeur de violon au CRC de Saintes)
- André TELMAN (professeur de trompette au Conservatoire de Rochefort, Président délégué de l'ASSEM 17, responsable du collège orchestres)
- Michel DUCHEMIN (président Assem 17)

Pour le concert final le groupe DYAN est proposé par *André TELMAN* qui le trouve différent, original et créatif. Pour écouter la musique de ce groupe se connecter à : www.dyan.eu.com.

8 – Calendrier 2018

Le calendrier déjà élaboré figure dans notre dossier. Il reste à compléter ce qui y figure en rouge.

Hélène PLAT nous précise que la rencontre départementale pour la musique et la danse ancienne ainsi que le bal renaissance auront lieu les **3 et 4 février** à l'Abbaye-aux-Dames de Saintes.

Dani LAMOULINETTE a proposé une scène départementale extérieure en après-midi, le 12 mai à Saintes, au pied de l'Arc de Triomphe où des célébrations doivent également avoir lieu ; et le soir au Gallia pour la manifestation habituelle. Autrement elle demandera le hall Mendès France. Elle attend une réponse concernant les lieux et les dates pour la semaine prochaine.

Les réunions C.A. ASSEM 17 ayant systématiquement lieu le lundi, elles pénalisent toujours les même personnes, un roulement sur les autres jours de la semaine pourrait ainsi accommoder plusieurs administrateurs à tour de rôle. **Il est demandé au permanent administratif, d'envoyer un fichier Doodle pour envisager les possibilités de chacun.**

Michel DUCHEMIN fait état du peu d'utilisation par les adhérents du logiciel réseau Opentalent de la CMF. Il propose qu'une nouvelle formation soit faite par un intervenant CMF spécialiste de ce logiciel. Plusieurs administrateurs aimeraient savoir s'il est possible d'utiliser Opentalent en local hors internet, en téléchargeant l'application ? Ceci permettrait une plus grande efficacité des mises à jour, quand la réception internet n'est pas optimale. La synchronisation pourrait se faire hors temps de travail, par exemple. Il faudra poser la question.

Les administrateurs votent pour une formation Opentalent à la date du 26 mars 2018.

9 – Appel à projet 2018

Bertrand BOURGEOIS a soumis un projet piloté par *David MAILLOT* pour l'Harmonie de St Georges de Didonne au sujet d'une **rencontre départementale du TUBA**. L'aide demandée est de 200,00 €.

Christophe MAUVAIS nous informe, que le Conservatoire de la Rochelle qui est à rayonnement départemental, peut très bien se substituer à l'ASSEM 17 dans un tel cas. Que l'aide sera certainement apportée, qu'il est ouvert cette proposition.

Un courrier sera prochainement adressé au CRD dans ce sens.

Les administrateurs sont informés, par ailleurs, que dans un cas comme celui-ci, l'ASSEM 17 peut tout à fait saisir les conservatoires et écoles de musiques du département pour instruire des dossiers d'appel à projet.

10 – Questions diverses

Jérémy MALINAUD soumet plusieurs questions :

- **Spedidam, Surgères en Scène et le Festival Brass OFF.**

L'Assem 17 soutiendra-t-elle ce festival à nouveau en 2018 ? Si c'est le cas, il serait intéressant que des adhérents Assem 17 se manifestent lors de ce festival. *Hervé SARDIN*, s'abstient de voter pour, il estime que ce n'est pas le rôle de l'ASSEM 17. **Avis favorable du CA pour reconduire ce festival Off en 2018 (Budget confirmé au 1er trimestre 2018).**

- Les **12 et 13 mai 2018** auront lieu les **ateliers de percussions** (garder le rythme) avec la Fédération Poitou-Charentes de l'Union des Fanfares de France dont *Jérémy MALINAUD* est le président. Ces ateliers pourront-ils, comme l'année dernière, être soutenus par l'ASSEM 17 pour l'élaboration des brochures ?
- **Une personne en service civique** dans le cadre des 50 ans de l'Union des Fanfares de France (UFF) sera détachée pour une aide administrative. Or, l'UFF n'a ni locaux ni matériel

informatique à sa disposition. L'Assem 17 pourrait-elle accueillir dans ses bureaux cette personne et mettre à sa disposition : ordinateur, internet, téléphone ? En contrepartie cette personne couverte par une assurance UFF, pourrait aider le permanent administratif, quelques heures par semaine. Cela sur une période allant de septembre 2018 à mai 2019, soit 9 mois environ.

Réponse des administrateurs : Aucune décision ne peut être prise sur une question diverse au cours de ce C.A. En revanche les questions seront mises à l'ordre du jour au prochain C.A. c'est à dire : le 26 mars 2018 (Convention ASSEM 17/UFF, Coûts facturés/non facturés...)

Hervé SARDIN propose une réunion du collège écoles de musique le **15 janvier 2018. Accord du CA.**

Il nous informe également que la classe orchestre du collège de Jonzac (classe de 3ème) a été sélectionnée pour une performance et montera à Paris pour cette manifestation à l'Olympia. Hervé SARDIN sera du voyage.

Christophe MAUVAIS nous fait part d'une demande de la part des Resto du Cœur, à laquelle il est personnellement favorable.

Il s'agirait de mettre en place en Charente-Maritime **une Nuit des Conservatoires**, comme cela existe déjà dans plusieurs autres endroits. Cette manifestation prend place habituellement, le dernier W-E de janvier. Ce serait donc la nuit du 26 au 27 janvier 2019. Tout le département pourra participer à ces manifestations qui concernent la musique/voix et la danse. Cette œuvre étant caritative, les recettes seront entièrement reversées aux Resto du Cœur. **Les administrateurs de l'ASSEM 17 proposent d'y réfléchir.**

Christophe MAUVAIS, nous fait part également de demandes récurrentes au conservatoire de la Rochelle, pour la **location d'un orgue positif. La réponse est non, ce n'est pas possible.**

En revanche Héléne PLAT intervient et signale qu'elle a un orgue positif et qu'elle peut le louer, sous condition de personnes sérieuses et soigneuses. Cet orgue fabriqué par un maître luthier a coûté 80 000 €. Or, un prêt dans le passé s'est avéré dangereux pour l'instrument qu'il a fallu envoyer en urgence chez un luthier spécialisé. Héléne et Christophe se mettront d'accord à ce sujet.

Maryvonne BRUN informe les administrateurs de l'ASSEM 17 qu'elle sera dans l'impossibilité de marcher/conduire pour plusieurs semaines à compter du 19 février 2018 et qu'il faudra prévoir son remplacement en tant que secrétaire pour le prochain C.A.

Michel DUCHEMIN nous prévient que l'ASSEM 17 sera fermée le vendredi 8/12 et le jeudi 14/12/2017 (participation du permanent administratif Pascal FONTENEAU à 2 réunions sur PARIS, l'une avec la présidente nationale de la COFAC et les représentants des 4 Confédérations Nationales que sont la CFBF, la CMF, la FSCF et l'UFF et l'autre pour une réunion de la commission B.F de la CMF avec les représentants de la CFBF). Pour info, ses heures ont déjà été travaillées par avance dans ce but. Un courriel sera envoyé aux administrateurs et adhérents.

Les bureaux de l'ASSEM 17 seront fermés pour les congés annuels du 26 décembre 2017 au 5 janvier 2018 inclus (Réouverture des bureaux : le lundi 8 janvier 2018 à 9 h 15)

Fin de la séance à 23 h suivie du pot de l'amitié servi dans les locaux de l'ASSEM 17

Le Président de l'ASSEM 17
CMF-Charente Maritime
Michel DUCHEMIN

La secrétaire de séance
Maryvonne BRUN

Ce PV n'étant pas adopté, il ne peut faire l'objet d'une quelconque diffusion